

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE I

Structure générale du système d'imposition des revenus.....

9

Introduction.....

10

§ 1. *Historique des impôts sur les revenus en Belgique*.....

10

§ 2. *Impôt des personnes physiques (I.P.P.), impôt des sociétés (ISOC), impôt des personnes morales (IPM) et impôt des non-résidents (INR) : définition et champ d'application*.....

10

§ 3. *Structure du Code des impôts sur les revenus*.....

12

SECTION 1.

Principes de calcul et de perception de l'impôt des personnes physiques.....

13

§ 1. *Champ d'application de l'I.P.P.*.....

13

§ 2. *La globalisation des revenus nets et ses exceptions*.....

16

§ 3. *La personnalisation dans le calcul de l'impôt*.....

17

§ 4. *Les modes de perception de l'impôt*.....

18

SECTION 2.

Les catégories de revenus soumis à l'I.P.P.

20

§ 1. *Les quatre catégories de revenus imposables*.....

20

A. Les revenus immobiliers.....

21

B. Les revenus mobiliers.....

24

C. Les revenus professionnels.....

25

D. Les revenus divers.....

30

SECTION 3.

La dimension régionale et locale de l'I.P.P.

33

§ 1. *L'autonomie fiscale des Régions et des collectivités locales (communes, provinces et agglomération bruxelloise) : étendue et limites*.....

33

A. L'autonomie fiscale des Régions en bref.....

33

B. L'autonomie fiscale des collectivités locales (communes, provinces et agglomération bruxelloise) en bref.....

36

§ 2. L'I.P.P. régionalisé à la suite de la sixième réforme de l'État	38
§ 3. L'autonomie fiscale des collectivités locales en matière d'impôts sur les revenus	41
PARTIE II	
L'impôt sur les revenus et la famille	45
Chapitre 1	
Le régime fiscal du mariage et de la cohabitation	47
SECTION 1.	
La cohabitation de fait ou l'union libre	48
§ 1. Absence de dispositions fiscales spécifiques (cohabitant de fait = « isolé fiscal »)	48
§ 2. Examen de quelques questions pratiques	48
A. Déclarations et impositions distinctes.....	48
B. Les enfants sont à charge d'un seul des partenaires, au choix.....	48
C. Majoration de la quotité exonérée d'impôt.....	49
SECTION 2.	
L'assimilation fiscale de la cohabitation légale au mariage	49
§ 1. Loi du 10 août 2001 portant réforme de l'I.P.P.	49
SECTION 3.	
Le mariage et l'établissement de l'impôt	50
§ 1. Impact sur la définition d'habitant du Royaume (art. 2, § 1^{er}, 1^o C.I.R.)	50
§ 2. Imposition commune	51
SECTION 4.	
Le mariage et le calcul de l'impôt	52
§ 1. Principe du décumul	52
§ 2. Le quotient conjugal	52
§ 3. Le « conjoint aidant »	53
§ 4. Répartition des pertes professionnelles des années antérieures	55
§ 5. Calcul des réductions d'impôts	55

SECTION 5.**Le mariage et le recouvrement de l'impôt** 58**§ 1. Rappel des notions de droit civil** 58

A. Communauté légale..... 58

B. Séparation de biens..... 58

C. Communauté universelle..... 58

D. Variations sur ces régimes 58

§ 2. Règles de recouvrement de l'impôt à charge des conjoints 59

A. Solidarité fiscale des conjoints – article 10 C. rec. 59

B. Exclusion des biens propres « non-suspects » – article 10, § 1,
al. 2, C. rec. 62**SECTION 6.****Le cas particulier du décès d'un époux ou d'un cohabitant** 64**Chapitre 2****Le traitement fiscal des enfants et personnes
à charge** 65**SECTION 1.****Définition de l'enfant et de la personne à charge** 66**§ 1. Faire partie du ménage** 66**§ 2. Ressources nettes autorisées** 68**§ 3. Rémunération constituant des frais professionnels
pour les parents** 70**SECTION 2.****L'imposition des revenus des enfants** 70**SECTION 3.****Les personnes à charge et la quotité exemptée d'impôt** 71**§ 1. Généralités au sujet des quotités de revenus exemptées d'impôt** 71**§ 2. Imputation des quotités du revenu exemptée d'impôt :
base légale et analyse** 73**§ 3. La problématique des couples bénéficiant
de revenus étrangers exonérés** 79

SECTION 4.

Les autres avantages fiscaux découlant de la présence de personnes à charge	83
§ 1. <i>Réduction d'impôt pour frais de garde (enfants de moins de 14 ans)</i>	83
§ 2. <i>Réduction du précompte immobilier</i>	86

Chapitre 3

Les incidences fiscales de la séparation de fait et du divorce	89
---	----

SECTION 1.

La séparation de fait	90
§ 1. <i>Définition de la séparation de fait</i>	90
§ 2. <i>Preuve de la séparation de fait</i>	91
§ 3. <i>Le calcul et l'établissement de l'impôt</i>	94
A. Influence de la date de séparation de fait sur la déclaration d'impôt.....	94
B. Influence de la date de la séparation de fait sur le calcul de l'impôt.....	95
§ 4. <i>Le recouvrement de l'impôt – Solidarité fiscale des conjoints limitée en cas de séparation de fait</i>	96

SECTION 2.

Le divorce et la séparation de corps	98
§ 1. <i>Le calcul et l'établissement de l'impôt</i>	99
§ 2. <i>Le recouvrement de l'impôt</i>	99

SECTION 3.

Les enfants à charge de parents divorcés ou séparés	99
§ 1. <i>L'appartenance au ménage d'un parent divorcé ou séparé</i>	100
§ 2. <i>La répartition des avantages fiscaux liés aux enfants à charge – le régime fiscal de la co-parenté</i>	102
1. <i>Les enfants visés</i>	102
2. <i>Conditions de la répartition de la quotité exemptée d'impôt</i>	102
3. <i>Automatique ou optionnel ?</i>	104
4. <i>Autres avantages fiscaux</i>	105
5. <i>Rente alimentaire et co-parenté ?</i>	108
6. <i>Co-parenté : intéressant fiscalement ou pas ?</i>	109
7. <i>Modifications à partir de l'exercice 2017</i>	109

Chapitre 4

La fiscalité des rentes et pensions alimentaires 113

SECTION 1.

Définition d'une rente et d'une pension alimentaire 114

SECTION 2.

Les conditions de la déductibilité des rentes alimentaires 118

§ 1. L'exécution d'une obligation sur base du Code civil 119

A. État de besoin 120

B. Pièces justificatives 123

C. La majoration « volontaire » de la rente dont la déduction est postulée peut également donner lieu à litige avec l'administration fiscale 126

D. Les paiements entre ex-époux qui résultent uniquement d'un arrangement dans la liquidation de leur régime matrimonial ne constituent pas l'exécution d'une obligation d'aliments 127

§ 2. Ménage distinct 128

§ 3. La régularité des rentes 134

A. Principes généraux 134

B. Arriérés judiciaires de rentes alimentaires 135

C. Condition de régularité appliquée aux rentes alimentaires en nature 138

D. Condition de régularité pour les rentes alimentaires capitalisées 138

E. Condition de régularité en cas de paiement unique 139

SECTION 3.

L'imposition des rentes alimentaires 140

§ 1. Conditions 140

§ 2. Taux de taxation et calcul d'impôt 143

§ 3. Économie d'impôt dans le chef du débiteur 143

PARTIE III**Fiscalité immobilière** 145**Chapitre 1****Revenu cadastral et précompte immobilier** 147**Introduction** 148**SECTION 1.****Le revenu cadastral** 149**§ 1. Notion et champ d'application matériel du revenu cadastral** 149

A. Les origines historiques du cadastre belge 149

B. Notion, détermination et champ d'application
du revenu cadastral 151

C. La valeur juridique des informations cadastrales 156

§ 2. Fixation, révision et réévaluation du revenu cadastral 157

A. Les méthodes de fixation du revenu cadastral 157

B. La révision et la réévaluation du revenu cadastral 161

§ 3. La réduction et l'exonération du revenu cadastral 170A. La réduction du revenu cadastral pour improductivité ou perte
de jouissance 170

B. L'exonération du revenu cadastral 172

§ 4. Éléments procéduraux 173

A. La notification du revenu cadastral 173

B. La réclamation contre le revenu cadastral 173

C. La rectification et la mise à jour de la documentation cadastrale 175

D. Revenu cadastral et prescription 177

SECTION 2.**Le précompte immobilier** 178**§ 1. La nature du précompte immobilier** 178**§ 2. Les redevables du précompte immobilier** 180

A. Les titulaires du droit de propriété ou d'un droit réel démembre 180

B. Les indivisaires 183

C. Les époux et cohabitants légaux 185

D. La redevabilité du précompte immobilier face aux mutations
immobilières 186

E. La redevabilité du précompte immobilier afférent aux immeubles nouvellement construits	190
§ 3. L'assiette, le taux et les composantes du précompte immobilier	191
A. La base imposable et le taux du précompte immobilier	191
B. Les centimes additionnels au précompte immobilier	196
§ 4. Les réductions du précompte immobilier	197
A. Réduction du précompte immobilier pour habitation modeste	199
B. Réduction du précompte immobilier pour « charges de famille »	201
C. La réduction du précompte immobilier pour les handicapés et grands invalides de guerre	202
D. Réduction du précompte immobilier pour inoccupation et improductivité	202
E. Dispositions communes aux réductions du précompte immobilier	205
§ 5. Les exonérations du précompte immobilier	206
§ 6. Éléments procéduraux	208

Chapitre 2

La taxation de la détention d'un immeuble ou d'un droit immobilier	213
---	-----

SECTION 1.

Taxation des « revenus » immobiliers dans le chef d'une personne physique	214
§ 1. Revenus immobiliers vs. revenus professionnels	214
§ 2. Revenus immobiliers exonérés	215
A. Habitation propre	216
B. Biens immobiliers affectés à des fins de bienfaisance	217
C. Immeubles donnés en location en vertu d'un bail de carrière ou d'un bail à ferme	218
§ 3. Immeubles non donnés en location	218
A. Détermination de la base imposable	219
B. Frais professionnels déductibles	221
§ 4. Immeubles donnés en location	222
A. Détermination de la base imposable	222
B. Frais déductibles	225
C. Cas particulier 1 : location meublée	226
D. Cas particulier 2 : sous-location	226

E. Cas particulier 3 : location assortie de services	226
F. Cas particulier 4 : location en vertu d'un bail à ferme	228
§ 5. Taxation des revenus tirés de certains droits réels dans le chef d'une personne physique	228
A. Revenus immobiliers	228
B. Revenus immobiliers exonérés	229
C. Frais déductibles	230
SECTION 2.	
Taxation des revenus immobiliers dans le chef d'une personne morale	230
§ 1. Personnes morales soumises à l'impôt des sociétés	230
A. Bénéfices imposables	230
B. Frais professionnels	230
§ 2. Personnes morales soumises à l'impôt des personnes morales	231
A. Revenu cadastral des immeubles	231
B. Biens immobiliers situés à l'étranger ou en Belgique	231
C. Emphytéose, superficie et droits similaires	232
Chapitre 3	
Le traitement fiscal de la cession d'un immeuble ou d'un droit immobilier	233
SECTION 1.	
Notions-clés	234
SECTION 2.	
Imposition des plus-values à l'impôt des personnes physiques	235
§ 1. Règle de base	235
§ 2. Taxation au titre de revenus divers	235
A. Principe	235
B. Gestion normale du patrimoine privé	236
C. Taxation des plus-values ne ressortant pas de la gestion normale du patrimoine privé	236
D. Taxation des plus-values ressortant de la gestion normale du patrimoine privé	238
(i) Conditions de taxation	238
(ii) Taux de taxation	240
(iii) Montant de la plus-value taxable	240

§ 3. Taxation au titre de revenus professionnels	243
A. Principe.....	243
B. Immeuble affecté à l'activité professionnelle du contribuable.....	243
C. Activités professionnelles	246
SECTION 3.	
Imposition des plus-values à l'impôt des sociétés	247
§ 1. Principe de base	247
§ 2. Immunité temporaire sous condition de emploi	248
A. Régime d'immunité temporaire	248
B. Bien aliéné.....	249
C. Remploi	249
D. Délai	250
E. Condition d'intangibilité.....	251
F. Imposition de la plus-value.....	251
SECTION 4.	
Imposition des plus-values à l'impôt des personnes morales	253
§ 1. Pertes déductibles des plus-values imposables	253
§ 2. Immeuble bâti situé en Belgique	253
§ 3. Immeuble non bâti situé en Belgique	254
SECTION 5.	
Imposition des plus-values à l'impôt des non-résidents	254
Chapitre 4	
Les incitants fiscaux à l'acquisition ou la conservation d'une habitation en région wallonne et en région de Bruxelles-Capitale	257
SECTION 1.	
La répartition des compétences entre l'État fédéral et les Régions	258
SECTION 2.	
Les incitants fiscaux en Région wallonne	262
SECTION 3.	
Les incitants fiscaux en Région de Bruxelles-Capitale	271

SECTION 4.

Les incitants fiscaux organisés par la législation fédérale	272
§ 1. <i>Les intérêts</i>	272
§ 2. <i>Remboursements en capital et primes d'assurance</i>	273
§ 3. <i>Primes d'assurance solde restant dû</i>	276

Chapitre 5

Les aspects fiscaux du droit d'usufruit	277
--	-----

SECTION 1.

Acquisition simultanée de l'UF par la société et la NP par l'administrateur	278
§ 1. <i>Constitution du droit d'usufruit</i>	278
A. Dans le chef de la société.....	278
B. Dans le chef de l'administrateur.....	280
C. Impôts indirects.....	280
§ 2. <i>En cours d'usufruit</i>	281
§ 3. <i>Extinction de l'usufruit</i>	286
(i) <i>Améliorations</i>	286
(ii) <i>Travaux</i>	287

SECTION 2.

Cession de l'UF à sa société par l'administrateur	290
§ 1. <i>Constitution du droit d'usufruit</i>	290
A. Dans le chef de la société.....	290
B. Dans le chef de l'administrateur.....	291
C. Impôts indirects.....	295
§ 2. <i>En cours d'usufruit</i>	295
§ 3. <i>Extinction de l'usufruit</i>	296
Conclusion	296

Chapitre 6

Questions spéciales liées au démembrement de la propriété immobilière – Aspects fiscaux du droit d’emphytéose et de superficie 297

SECTION 1.

Lors de la constitution ou la cession du droit 298

§ 1. Droits d’enregistrement 298

A. Principes généraux 298

B. Particularités liées au droit en question 301

1. L’objet du droit 301

2. Durée du droit 302

2.1. Droit de superficie 302

2.2. Droit d’emphytéose 304

C. Obligations des parties 304

§ 2. TVA 305

SECTION 2.

Pendant la durée du droit : impôts sur les revenus 306

§ 1. Du point de vue du constituant/cédant du droit de superficie/emphytéose 306

A. Le constituant agit à titre privé 306

B. Le constituant agit à titre professionnel 308

§ 2. Du point de vue du titulaire du droit de superficie/d’emphytéose 309

A. Le titulaire du droit agit à titre privé 309

B. Le titulaire agit à titre professionnel 309

1. Redevances/canons périodiques 309

2. Redevance/canon unique 309

3. Rejet de la théorie de l’objet social 309

SECTION 3.

Extinction 311

§ 1. Droits d’enregistrement 311

§ 2. TVA 312

§ 3. Impôts sur les revenus 312

A. Indemnisation raisonnable/réelle 312

1. Du point de vue du constituant du droit 312

1.1. Le constituant du droit agit à titre privé 312

1.2. Le constituant agit à titre professionnel 312

2. Du point de vue du titulaire du droit.....	313
2.1. Agissant à titre privé	313
2.2. Agissant à titre professionnel.....	313
B. Absence d'indemnisation réelle	313
1. Du point de vue du constituant du droit.....	313
1.1. Le constituant du droit agit à titre privé	313
1.2. Le constituant du droit agit à titre professionnel.....	314
2. Du point de vue du titulaire du droit.....	314

PARTIE IV

Fiscalité des sociétés et de leurs actionnaires 317

Chapitre 1

Présentation du système d'imposition des sociétés 319

SECTION 1.

Principes généraux et dispositions légales applicables 320

SECTION 2.

Les entités assujetties à l'impôt des sociétés 321

§ 1. *Conditions d'assujettissement : généralités* 321

§ 2. *Être dotée de la personnalité juridique* 322

§ 3. *Se livrer à une exploitation ou à des opérations de caractère lucratif* 323

§ 4. *Avoir son principal établissement ou son siège de direction ou d'administration en Belgique.* 324

SECTION 3.

Les entités non assujetties à l'impôt des sociétés 326

§ 1. *Les entités qui ne répondent pas aux conditions d'assujettissement à l'impôt des sociétés* 326

§ 2. *Les entités fiscalement dépersonnalisées, imposées par transparence* 327

§ 3. *Les entités expressément et inconditionnellement exclues de l'impôt des sociétés* 327

§ 4. *Les entités sans but de lucre exclues conditionnellement de l'impôt des sociétés* 329

§ 5. *Les entités sans but de lucre exclues de l'impôt des sociétés malgré la réalisation d'opérations lucratives* 330

A. Opérations isolées ou exceptionnelles (182, 1° C.I.R. 92).....	331
B. Placement des fonds récoltés dans l'exercice de la mission statutaire (182, 2°, C.I.R. 92).....	331
C. Activité ne comportant qu'accessoirement des opérations industrielles, commerciales ou agricoles ou ne mettant pas en œuvre des méthodes industrielles ou commerciales (182, 3°, C.I.R. 92).....	332

SECTION 4.

L'assiette de l'impôt des sociétés	333
§ 1. Principes	333
§ 2. Principe de prédominance du droit comptable sur le droit fiscal	337
§ 3. Notions de bénéfiques imposables	339
A. Principes.....	339
B. Exceptions	342
§ 4. Notions de frais professionnels déductibles	344
A. Principes.....	344
B. Conditions générales de déductibilité : l'article 49 C.I.R. 92.....	344
1. Les frais doivent avoir été faits ou supportés pendant la période imposable.....	344
2. Les frais doivent être justifiés par le contribuable quant à leur réalité et leur montant.....	347
3. Les frais doivent avoir été faits ou supportés en vue d'acquies ou de conserver des revenus imposables et se rattacher nécessairement à l'exercice de l'activité professionnelle.....	347
a. De la théorie de l'objet social à la théorie de la rémunération ...	348
b. La théorie de la rémunération élargie ou les limites à la théorie de la rémunération	350
c. La théorie de l'investissement : nouveauté ou retour de la réalité économique ?	351
C. Limites, exceptions et dépenses non admises	353
1. Frais de réception, de restaurant et frais publicitaires	354
2. Frais déraisonnables.....	356
3. Amendes	357
4. Commissions secrètes, bénéfiques dissimulés et frais de corruption....	357
§ 5. Déductions fiscales	359
A. Déduction pour investissement.....	359
B. Déduction des revenus définitivement taxés (RDT).....	361
C. Déduction pour revenus d'innovation	362

D. Déduction pour transfert intragroupe.....	364
E. Déduction pour capital à risque.....	365
F. Pertes antérieures.....	366

§ 6. Ordre de calcul des bénéficiaires imposables et notion de « corbeille fiscale »	367
---	-----

SECTION 5.

Le calcul de l'impôt : les taux applicables	370
--	-----

§ 1. Principes et dispositions légales applicables	370
§ 2. Les taux ordinaires d'imposition	371
A. Taux ordinaire de base et taux ordinaire réduit établis à l'article 215 C.I.R. 92.....	371
B. Exclusions du taux réduit.....	371

SECTION 6.

Les principaux enjeux fiscaux de l'assujettissement à l'impôt des sociétés	373
---	-----

§ 1. Impôt des sociétés versus impôt des personnes morales	373
§ 2. Impôt des sociétés versus transparence fiscale	374
§ 3. Impôt des sociétés versus imposition par transparence	375

Chapitre 2

La constitution d'une société : l'exercice de l'activité professionnelle en société	377
--	-----

SECTION 1.

Exercer en personne physique ou en société ?	378
---	-----

§ 1. Considérations générales	378
§ 2. Les principaux critères fiscaux qui commandent de « passer en société »	379
A. Généralités.....	379
B. Principaux attraits fiscaux de la structuration de son activité en société.....	380
§ 3. Réduire la pression fiscale globale	381
A. Impôt des personnes physiques : points de repère.....	381
B. Pression fiscale globale : comparaison entre l'exercice en personne physique et en société.....	382
§ 4. Possibilité et avantage d'étaler ses revenus imposables dans le temps	384

§ 5. Possibilité et intérêt de céder son fonds commerce à sa société	385
A. Principes.....	385
B. Imposition des plus-values de cessation.....	387
§ 6. Possibilité et intérêt (limité) de donner son immeuble en location à sa société	388
SECTION 2.	
Clauses statutaires et dispositions transitoires :	
quelques enjeux fiscaux	390
§ 1. L'objet social statutaire	390
§ 2. La souscription et la libération des apports	391
§ 3. La libération des apports, les droits préférentiels et le régime VVPRbis	393
§ 4. La durée du premier exercice social	394
§ 5. Acquisition de la personnalité juridique, reprise des engagements de la société en formation et rétroactivité fiscale	396
 Chapitre 3	
La fiscalité des actionnaires et autres détenteurs de titres	
	401
 Introduction	
	402
 SECTION 1.	
Les actions et parts	
	402
§ 1. Généralités	402
§ 2. Les Dividendes	403
A. Traitement fiscal pour la société émettrice.....	404
1. soc.	405
1.1. Précompte mobilier.....	405
1.1.1. Principes, base imposable et taux.....	405
1.1.2. Précompte sur dividendes – Historique.....	406
1.1.3. Les cas de précompte mobilier au taux réduit.....	406
a. VVPR'bis.....	406
b. Cliquet (liquidation interne).....	408
c. Réserve de liquidation ordinaire.....	409
d. VVPR'ter.....	410
e. Réserve 'spéciale' de liquidation.....	411
1.1.4. Cas d'exonération de précompte mobilier.....	412
a. Exonération « mère-fille ».....	412
b. Tate & Lyle.....	413
2. Formalités à accomplir par la société belge.....	414

B. Traitement fiscal pour les actionnaires, personnes physiques (belges)	415
C. Traitement fiscal pour les actionnaires, sociétés belges	415
Conditions quantitatives	416
Conditions qualitatives	416
§ 3. Les rachats d'actions par une société belge	417
A. Généralités : principes juridiques et comptables	417
B. Traitement fiscal pour la société qui rachète ses actions propres.....	420
C. Traitement fiscal pour les actionnaires, personnes physiques (belges)	423
D. Traitement fiscal pour les actionnaires, sociétés belges	423
§ 4. Les plus-values sur action	424
A. Traitement fiscal pour les actionnaires, personnes physiques (belges)	424
Plus-values exemptées	425
Plus-values imposables	425
<i>Plus-values réalisées dans le cadre de l'activité professionnelle</i>	425
Plus-values « spéculatives »	426
Plus-values réalisées sur les cessions de participation importante	431
<i>Notion de participation importante</i>	431
<i>Cessions visées</i>	431
<i>Lien de participation</i>	432
<i>Régime d'imposition des plus-values sur participation importante</i> ...	432
<i>Règle anti-abus</i>	432
Autres : Dividende déguisé	432
B. Traitement fiscal pour les actionnaires, sociétés belges	433
Plus-values « ordinaires »	433
Exonération et réorganisation	435
Règles spécifiques aux sociétés d'investissements	436
Frais accessoires, plus-value nette ou brute	436
SECTION 2.	
Parts bénéficiaires	438
§ 1. Aspects comptables et juridiques	438
§ 2. Aspects fiscaux	438
SECTION 3.	
Droits de souscription et warrants	439
§ 1. Généralités	439
A. Détachement des droits – impact comptable et fiscal	440
B. Warrants séparés (warrants « secs »)	440

§ 2. Traitement fiscal pour la société émettrice	441
§ 3. Traitement fiscal pour les détenteurs, personnes physiques (belges)	441
§ 4. Traitement fiscal pour les détenteurs, sociétés belges	442

SECTION 4.

Instruments de dettes et autres titres dérivés	443
§ 1. Généralités	443
§ 2. Principes applicables à tous les instruments de dette	443
A. Principe général : reconnaissance des revenus/dépenses.....	443
B. Traitement fiscal pour la société émettrice.....	445
C. Traitement fiscal pour les créanciers, personnes physiques (belges).....	447
D. Traitement fiscal pour les créanciers, sociétés belges.....	447
§ 3. Obligation ou emprunt ordinaire	448
A. Généralités.....	448
B. Traitement fiscal pour la société émettrice et les détenteurs, personnes physiques et sociétés belges.....	449
§ 4. Obligations convertibles en actions (« oca »)	449
A. Généralités.....	449
B. Traitement comptable et fiscal pour la société émettrice.....	450
Traitement fiscal pour les détenteurs, personnes physiques (belges).....	451
C. Traitement fiscal pour les détenteurs, sociétés belges.....	452
§ 5. Obligations avec warrant	452
A. Généralités.....	452
B. Traitement comptable et fiscal pour la société émettrice.....	452
C. Traitement fiscal pour les détenteurs, personnes physiques (belges).....	452
D. Traitement fiscal pour les détenteurs, sociétés belges.....	453
§ 6. Obligation remboursable en actions (« ora »)	454
§ 7. Bons de capitalisation et zero bonds	454
A. Généralités.....	454
B. Traitement fiscal pour la société émettrice.....	455
C. Traitement fiscal pour les détenteurs, personnes physiques (belges).....	456
D. Traitement fiscal pour les détenteurs, sociétés belges.....	456

SECTION 5.

Certification des actions ou parts et trust	457
§ 1. <i>Certification des actions</i>	457
§ 2. <i>Trust</i>	458

Chapitre 4

Les principaux incitants fiscaux en faveur des P.M.E. et des entreprises starters	461
--	-----

Introduction	462
---------------------------	-----

SECTION 1.

La notion de P.M.E.	462
§ 1. <i>Évolution de la notion</i>	462
§ 2. <i>La notion de P.M.E. aujourd'hui</i>	464
A. Définition	464
B. Notion de « sociétés liées »	465

SECTION 2.

Incitants fiscaux actuels en matière d'impôts directs	466
--	-----

§ 1. <i>Les incitants à l'investissement et les mesures en faveur des personnes qui investissent dans une P.M.E.</i>	467
--	-----

A. Les Tax Shelter P.M.E.	467
1. <i>Introduction</i>	467
2. <i>Tax Shelter P.M.E. « starter »</i>	468
a. Sociétés qualifiantes	468
b. Investissements visés	470
c. Les relations de l'investisseur avec la cible	472
d. Maintien des conditions et autres dispositions anti-abus spécifiques	474
e. Formalités	474
3. <i>Tax shelter P.M.E. « scale up »</i>	475
a. Sociétés qualifiantes	476
b. Investissements visés	476
c. Les relations de l'investisseur avec la cible	477
d. Maintien des conditions, autres mesures anti-abus spécifiques et formalités	478
4. <i>Tax Shelter version « covid »</i>	478
a. Sociétés qualifiantes	479
b. Investissements visés	479

c. Les relations de l'investisseur et de la société cible	480
d. Maintien des conditions et formalités.....	480
B. Participations à la dette	481
1. Exonération fédérale des intérêts afférents à des prêts octroyés à des entreprises débutantes	481
2. Winwinlenning (Flandre).....	484
3. Prêt Coup de Pouce (Wallonie).....	485
4. Prêt proxi (Bruxelles).....	486
C. Les avantages fiscaux liés aux revenus des investissements consentis dans une P.M.E.....	486
1. Ancienne mesure temporaire de « liquidation interne ».....	487
2. Le régime « VVPRbis ».....	488
3. La réserve de liquidation	490
a. Constitution de la réserve	490
b. Maintien de la réserve.....	491
c. Distribution de la réserve.....	492
§ 2. Les incitants liés à l'exploitation de la société	493
A. Taux réduit à l'ISOC	493
B. Déduction pour investissement.....	495
C. Déduction pour capital à risque	495
D. Règles d'amortissement différenciées.....	497
E. Absence de majoration pour insuffisance de versement anticipés	497
F. Corbeille fiscale.....	498
G. Réduction de précompte professionnel et réduction structurelle des charges.....	498
H. Réserve pour investissement	498
Conclusion	499
Chapitre 5	
La Taxe Caïman	501
SECTION 1.	
Objectifs, cadre législatif (évolutif) et caractéristiques de la « Taxe Caïman »	502
§ 1. Objectifs poursuivis par l'adoption de la « Taxe Caïman »	502
§ 2. Cadre législatif (évolutif) de la « Taxe Caïman »	504

§ 3. Caractéristiques de la « Taxe Caïman »	505
A. Le concept de constructions juridiques.....	506
1. Constructions juridiques de catégorie 1 : « relations juridiques ».....	506
2. Constructions juridiques de catégorie 2 : « entités juridiques ».....	507
a. Constructions juridiques établies dans l'Espace Économique Européen.....	508
b. Constructions juridiques établies en dehors de l'Espace Économique Européen.....	510
3. Constructions juridiques de catégorie 3 : certains « contrats ».....	511
4. Exceptions à la qualification de construction juridique.....	511
5. Prise en compte des « doubles structures ».....	513
B. Le concept de « Fondateur » d'une construction juridique.....	514
C. Mécanisme de déclaration des constructions juridiques – article 307, § 1 ^{er} /1, c), § 1 ^{er} /3 ^o du C.I.R. 92 et § 1 ^{er} /4 du C.I.R. 92.....	516
D. Mécanismes de taxation des constructions juridiques.....	517
1. Revenus perçus par la construction juridique – imposition par transparence dans le chef du/des fondateur(s) – articles 5/1 et 220/1 du C.I.R. 92.....	517
a. Principes.....	517
b. Exclusion du régime de taxation en transparence – les revenus payés ou attribués par la construction juridique.....	518
c. Détermination de la base imposable en cas de pluralité de fondateurs.....	520
d. Exemptions.....	521
e. Dispositions anti-abus incluses dans l'article 5/1 du C.I.R. 92 – assimilation à une liquidation en cas de transfert ou d'apport.....	523
2. Revenus distribués par la construction juridique – taxation au titre de dividendes.....	524
a. Les revenus distribués par une construction juridique ont la qualification de dividendes.....	524
b. Exonération des revenus ayant déjà subi leur régime d'imposition en Belgique – article 21, alinéa 1 ^{er} , 12 ^o du C.I.R. 92.....	525
3. Synthèse relative au mécanisme de taxation des constructions juridiques.....	527
E. Extension de la disposition générale anti-abus.....	528

SECTION 2.**Étude de cas : traitement d'un compartiment dédié d'une SICAV luxembourgeoise**

§ 1. Structuration de l'investissement effectué	529
§ 2. Étape 1 : le compartiment dédié d'une SICAV luxembourgeoise est-il constitutif d'une construction juridique ?	530
A. Une SICAV luxembourgeoise est susceptible d'être une construction juridique au sens de l'article 2, § 1 ^{er} , 13 ^o , alinéa 1 ^{er} , b) du C.I.R. 92	531
B. Le compartiment dédié d'une SICAV luxembourgeoise est visé par l'arrêté royal du 21 novembre 2018	531
C. Conclusion : le compartiment dédié d'une SICAV luxembourgeoise revêt la qualification de construction juridique	532
§ 3. Étape 2 : qui dispose de la qualité de fondateur(s) de cette construction juridique ?	533
§ 4. Étape 3 : qui est tenu de déclarer la construction juridique ?	535
§ 5. Étape 4 : qui est taxé et quelles sont les modalités de taxation des revenus perçus par le compartiment dédié de la SICAV ?	535
A. Répartition de la base imposable entre les fondateurs	535
B. Identification des revenus perçus par la construction juridique	537
1. Introduction	537
2. Traitement des plus-values réalisées par la SICAV sur actions et obligations	538
3. Traitement des revenus perçus par la SICAV en cas de cessions et de rachats de parts d'OPC	539
4. Revenus perçus par la construction juridique – exemple	541
C. Revenus non perçus par la construction juridique à inclure néanmoins dans la base imposable du fondateur	544
1. Constructions juridiques en chaîne	544
2. Détention de parts de Fonds Communs de Placement	544
D. Exclusion de la taxation en transparence – application de l'article 5/1, § 1 ^{er} , alinéa 10 du C.I.R. 92	545
§ 6. Qui est taxé et quelles sont les modalités de taxation des revenus distribués par un compartiment dédié d'une SICAV luxembourgeoise	550
A. Distribution d'un dividende au sens de l'article 18, § 1 ^{er} , alinéa 1 ^{er} , 1 ^o , du C.I.R. 92	550

SECTION 3.**Éventuels impacts sur une planification patrimoniale et successorale** 556

§ 1. *Quel est l'impact d'une résidence à l'étranger ?* 556

§ 2. *Quel serait l'impact du décès de M. J. ?* 557

§ 3. *Quel serait l'impact d'une donation avec réserve d'usufruit ?* 558

§ 4. *Quel serait l'impact de l'interposition d'une société simple ?* 559

§ 5. *Quel serait l'impact d'une donation en pleine propriété ?* 559

Conclusion et perspectives 560**Chapitre 6****La réduction des capitaux propres** 563**Introduction** 564**SECTION 1.****Droit des sociétés** 564**SECTION 2.****Droit des comptes annuels** 566**SECTION 3.****Aspect fiscal** 568

§ 1. *Principes généraux* 568

§ 2. *Certificats de participation* 571

§ 3. *Apports en industrie* 572

§ 4. *Primes d'émission* 573

§ 5. *Réductions de capital* 576

A. Réduction de capital par remboursement aux actionnaires 577

B. Réduction de capital par apurement des pertes 582

C. Réduction de capital par constitution d'une réserve pour couvrir une perte prévisible 584

§ 6. *Impact pour les actionnaires* 586

§ 7. *Impôts indirects* 588

Chapitre 7	
Augmentation de capital	589
Introduction	590
SECTION 1.	
Capital social, apports en société en droit des sociétés	591
§ 1. <i>Principes</i>	591
§ 2. <i>Apports en numéraire, en nature et en industrie</i>	593
§ 3. <i>Prime d'émission</i>	594
§ 4. <i>Aspects comptables</i>	595
SECTION 2.	
Capital social, apports à l'impôt sur les revenus : principes	596
§ 1. <i>Capital et capital libéré</i>	596
§ 2. <i>Primes d'émission et parts bénéficiaires</i>	598
§ 3. <i>Transformation de sociétés</i>	598
§ 4. <i>Surévaluation et sous-évaluation du capital libéré</i>	599
§ 5. <i>Capital libéré et réserves distribuables</i>	600
§ 6. <i>Le cas particulier des plus-values internes</i>	600
§ 7. <i>Capital libéré et sociétés soumises à un droit des sociétés étranger</i>	601
SECTION 3.	
Capital social, apports à l'impôt sur les revenus : régimes particuliers	602
§ 1. <i>Dispositions particulières : l'article 537 C.I.R.</i>	603
§ 2. <i>Dispositions particulières : le régime VVPRbis de l'art. 269, § 2, C.I.R.</i>	605
A. <i>Principes</i>	605
B. <i>Détermination de l'avantage fiscal</i>	606
C. <i>Cas particuliers</i>	607
§ 3. <i>Réduction d'impôt « tax shelter » pour sociétés qui débutent</i>	609
§ 4. <i>Réduction d'impôt « Tax shelter » pour sociétés en croissance</i>	610
§ 5. <i>Réduction d'impôt pour l'acquisition d'actions de la société employeur</i>	612
Conclusions	612

Chapitre 8	
Fusion et scission des sociétés	613
Introduction	614
SECTION 1.	
Aspects juridiques	615
SECTION 2.	
Aspects des droits des comptes annuels	619
§ 1. <i>Fusion par absorption</i>	619
§ 2. <i>Scission</i>	628
SECTION 3.	
Aspects fiscaux	631
§ 1. <i>Fusion</i>	631
A. Principe général.....	631
B. Conditions d'immunisation.....	632
C. Société résidente ou une société intra-européenne.....	632
D. Disposition anti-abus.....	633
E. Fusions transfrontalières – condition de maintien d'un E.S. belge.....	634
F. Rémunération intégrale en actions nouvelles.....	635
G. Goodwill et badwill de fusion.....	638
§ 2. <i>Impact sur les attributs fiscaux</i>	641
§ 3. <i>Scission</i>	645
SECTION 4.	
Impôts indirects	654
§ 1. <i>T.V.A.</i>	654
§ 2. <i>Droits d'enregistrement</i>	654
Chapitre 9	
La transmission des entreprises	657
Introduction	658
SECTION 1.	
La vente d'actions	658
§ 1. <i>Enjeux en fiscalité directe</i>	658
A. Vendeur.....	658
B. Acheteur.....	660
C. Société.....	660

§ 2. <i>Les garanties du fisc</i>	661
§ 3. <i>Mentions spéciales dans l'acte</i>	662
SECTION 2.	
L'apport d'universalité ou de branche d'activités	662
§ 1. <i>Enjeux en fiscalité directe</i>	663
§ 2. <i>Les garanties du fisc</i>	664
§ 3. <i>Mentions spéciales dans l'acte</i>	665
SECTION 3.	
La cession d'universalité ou de branche d'activité	665
§ 1. <i>Enjeux en fiscalité directe</i>	665
§ 2. <i>Les garanties du fisc</i>	666
§ 3. <i>Mentions spéciales dans l'acte</i>	667
SECTION 4.	
La vente de fonds de commerce	667
§ 1. <i>Enjeux en fiscalité directe</i>	667
§ 2. <i>Les garanties du fisc</i>	668
§ 3. <i>Mentions spéciales dans l'acte</i>	668
Chapitre 10	
La liquidation des sociétés	669
SECTION 1.	
Présentation des enjeux fiscaux	670
§ 1. <i>Impôt des sociétés</i>	670
§ 2. <i>Précompte mobilier</i>	671
SECTION 2.	
Les opérations entraînant un partage partiel de l'avoir social	672
SECTION 3.	
Mentions spéciales dans l'acte	672
SECTION 4.	
Quid des dettes fiscales qui apparaissent postérieurement à la clôture de liquidation ?	673

Chapitre 11

La société simple : aspects de droit des sociétés et de droit fiscal

Introduction 676

SECTION 1.

La « société simple » en droit des sociétés 677

§ 1. *Constitution de la société simple* 678

§ 2. *Gestion de la société simple* 678

A. Désignation du ou des gérants 679

B. Étendue des pouvoirs des gérants 679

C. Indisponibilité 679

D. Durée de la société simple 680

E. Répartition du résultat et réduction du capital 680

1. La répartition du résultat 680

2. La réduction du capital 681

§ 3. *Donation de parts de la société simple créée* 681

A. Réserve d'usufruit 681

B. Maintien de la gestion 681

1. Gérance 681

2. Droit de vote 681

3. Maintien de la jouissance 682

4. Charges en lien avec l'usufruit 682

SECTION 2.

La « société simple » en droit fiscal 683

§ 1. *Apports* 683

§ 2. *Régime de la société simple* 683

§ 3. *Quid à la constitution ?* 684

§ 4. *Donations des parts* 684

§ 5. *La liquidation de la société simple* 685

§ 6. *Les nouvelles obligations des sociétés simples* 685

A. Une nouvelle dénomination juridique 685

B. L'inscription à la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE) 685

C. Les nouvelles obligations comptables 686

D. Le registre UBO (« Ultimate Beneficial Owner ») 687

Conclusion 688

PARTIE V

Fiscalité des revenus des associations personnalisées et des fondations

689

SECTION 1.

Assujettissement des associations personnalisées et des fondations à l'impôt des sociétés ou à l'impôt des personnes morales

690

§ 1. *Cadre général des associations personnalisées et des fondations et
de l'imposition de leurs revenus* 690

§ 2. *Indépendance relative des concepts de droit privé et de droit fiscal* 691

§ 3. *Les catégories d'associations et fondations assujetties à l'impôt
des personnes morales* 693

§ 4. *Associations et fondations ne se livrant pas à une exploitation ou à
des opérations de caractère lucratif* 694

§ 5. *Point d'attention corrélatif pour le notaire* 695

§ 6. *Associations et fondations relevant de certains secteurs d'activités
privilegiés* 695

§ 7. *Point d'attention corrélatif pour le notaire* 696

§ 8. *Associations et fondations effectuant des opérations considérées
comme dénuées de caractère lucratif* 697

§ 9. *Point d'attention corrélatif pour le notaire ?* 699

§ 10. *I.Soc. ou I.P.M. : deux illustrations jurisprudentielles finales* 699

§ 11. *Revenus imposables à l'impôt des personnes morales et taux
d'imposition* 700

§ 12. *Appréciation : à tout prendre, impôt des personnes morales ou impôt
des sociétés ?* 703

SECTION 2.

Les donations et apports à ou par une association personnalisée ou une fondation au regard de l'impôt des personnes physiques, de l'impôt des sociétés et de l'impôt des personnes morales

704

§ 1. *Donations et apports à une association personnalisée ou une fondation* 704

§ 2. *Donations et apports par une association personnalisée ou
une fondation* 705

§ 3. *Points d'attention corrélatifs pour le notaire* 706

§ 4. Avantages pour les donateurs aux impôts sur les revenus 706

§ 5. Point d'attention corrélatif pour le notaire 708

SECTION 3.

La fusion et la scission des ASBL au regard des impôts sur les revenus 708

§ 1. Principes pertinents de droit des associations 708

§ 2. Intervention du notaire 709

§ 3. Régime fiscal et points d'attention corrélatifs pour le notaire 710

SECTION 4.

La transformation d'une association personnalisée en société, et vice-versa, au regard des impôts sur les revenus 711

§ 1. Principes pertinents de droit des sociétés et des associations et intervention du notaire 711

§ 2. Application des impôts sur les revenus en cas de passage de l'I.P.M. à l'I. Soc. 712

§ 3. Point d'attention corrélatif pour le notaire 713

§ 4. Application des impôts sur les revenus en cas de passage de l'I.Soc. à l'I.P.M. 714

§ 5. Point d'attention corrélatif pour le notaire 714

PARTIE VI

L'abus de droit en matière de planification patrimoniale 715

Le libre choix de la voie la moins imposée : évolution et application en matière de planification patrimoniale 716

Introduction 716

SECTION 1.

Contexte 717

§ 1. L'arrêt Brepols : la condamnation de la théorie de la fraude à la loi 718

§ 2. Les arrêts Maas International et Au Vieux Saint-Martin : la condamnation de la thèse de la « réalité économique » 718

SECTION 2.**La portée du principe** 721**SECTION 3.****L'exception jurisprudentielle limitée :
les actes non simulés contraires à l'ordre public** 721**SECTION 4.****La limite du principe : la simulation** 723**§ 1. Définition** 724**§ 2. Les conditions de la simulation** 725**§ 3. Les effets de la simulation** 726**§ 4. La preuve de la simulation** 728**SECTION 5.****La disposition anti-abus** 728**§ 1. La première mouture de la disposition anti-abus (1993)** 728

A. Contexte 728

B. Rareté de la jurisprudence 729

§ 2. La disposition anti-abus actuellement en vigueur 730

A. Contexte 730

B. Caractéristiques 731

C. L'arrêt de la Cour constitutionnelle du 30 octobre 2013 732

§ 3. Les faiblesses du texte 733**§ 4. « Le premier cas d'abus fiscal » ou lorsque l'on se place
« en dehors des "objectifs" du Code »** 736**§ 5. Le « second cas d'abus fiscal »** 737**§ 6. Une jurisprudence très rare** 739**Conclusion** 742

PARTIE VII**Les obligations du notaire en matière de perception et de recouvrement des impôts** 743**Introduction** 744**Chapitre 1****Les obligations en matière de recouvrement des arriérés fiscaux** 745**Présentation** 746**SECTION 1.****Genèse des procédures et cadre juridique** 746**§ 1. Genèse des procédures** 746

A. Régime originaire – Hypothèque occulte du Trésor 747

B. Notifications fiscales postales – Loi du 27 décembre 1950 747

C. Extension au recouvrement de la taxe sur la valeur ajoutée – Loi du 8 août 1980 748

D. Avis fiscaux électroniques – Lois-programmes du 24 décembre 2002 et du 22 décembre 2003 749

1. *Alternative électronique* 7492. *Date certaine d'expédition* 749

E. Avis fiscaux électroniques liés aux avis sociaux électroniques 750

F. Ajustements procéduraux 750

G. Refonte et extensions opérées par le CRAF 751

§ 2. Cadre juridique 751

A. Deux procédures 751

B. Entrée en vigueur 752

SECTION 2.**Aliénations de droits réels et affectations hypothécaires** 753**§ 1. L'envoi de l'avis par le notaire** 753

A. Émetteur de l'avis 753

1. *Le notaire* 7532. *Les autres personnes habilitées à conférer l'authenticité* 7543. *Les banques et institutions de crédit* 754

B. Circonstances de l'envoi de l'avis	754
1. <i>Objet de l'acte</i>	755
2. <i>Nature de l'acte</i>	755
a. Affectations hypothécaires	755
b. Aliénations	755
1. <i>Actes translatifs</i>	756
2. <i>Actes déclaratifs</i>	756
Actes déclaratifs sous l'angle civil	756
Actes déclaratifs sous l'angle fiscal	757
c. Cas particuliers	758
1. <i>Ameublement lors d'un contrat de mariage</i>	758
2. <i>Modification d'un régime matrimonial</i>	758
3. <i>Acte de base de copropriété ou de lotissement</i>	758
4. <i>Échange</i>	759
5. <i>Actes de société</i>	759
6. <i>Associations sans but lucratif et fondations</i>	760
7. <i>Dation en paiement</i>	760
8. <i>Baux</i>	760
9. <i>Emphytéose et leasing</i>	760
10. <i>Multipropriété et time-sharing</i>	760
11. <i>Renonciation à l'accession et droit de superficie</i>	761
12. <i>Donation et apport à titre gratuit</i>	761
13. <i>Partage d'ascendant</i>	761
14. <i>Donation entre époux pendant le mariage</i>	761
15. <i>Cession d'emprise en sous-sol</i>	761
16. <i>Servitudes</i>	761
17. <i>Droits d'habitation et d'usage</i>	762
18. <i>Conditions suspensives, résolutoires ou terme</i>	762
19. <i>Conversion d'un usufruit</i>	762
20. <i>Prolongation d'un droit réel</i>	763
21. <i>Vente publique sur licitation</i>	763
22. <i>Renonciation à un droit réel</i>	763
C. Transmission de l'avis fiscal	763
D. Contenu de l'avis fiscal	764
E. Délais	764
1. <i>Durée</i>	764
2. <i>Point de départ</i>	764
§ 2. La notification par le receveur	765
A. L'émetteur de la notification	765
B. Les éléments susceptibles d'être notifiés	766
1. <i>Créances fiscales</i>	766
2. <i>Créances non fiscales</i>	767
3. <i>Éléments garantis par l'hypothèque légale</i>	767

C. L'intérêt du Trésor.....	768
1. Caractère spécial de la mesure.....	768
2. Appréciation uniquement par le receveur.....	768
D. Procédure.....	769
1. Forme.....	769
2. Délai.....	769
a. « ... douze jours ouvrables... ».....	770
b. « Notifier ».....	770
c. Calcul du délai.....	771
1. Point de départ.....	771
2. Fin du délai.....	771
d. Notification hors délai.....	771
e. Délai d'attente.....	772
E. Effets de la notification.....	772
1. Saisie-arrêt.....	772
a. Nature de la saisie-arrêt.....	772
b. Objet de la saisie-arrêt.....	773
c. Sort des fonds saisis-arrêtés.....	773
a) Situation ordinaire.....	773
b) situation de concours.....	773
2. Opposition sur le prix.....	773
§ 3. Obligation d'information.....	774
A. Circonstances de l'envoi de l'information.....	774
B. Transmission de l'information.....	774
1. Mode ordinaire : voie électronique.....	774
a. Destinataire de l'information.....	774
b. Modalités d'envoi – accusé de réception.....	775
c. Délai.....	775
2. Transmission par la voie postale.....	775
C. Inscription de l'hypothèque légale.....	776
1. Prise d'inscription.....	776
2. Effets et particularités de l'hypothèque légale.....	776
a. Prise d'inscription dans les huit jours.....	776
b. Prise d'inscription au-delà des huit jours.....	777
3. Conséquences civiles et fiscales du choix des parties.....	778
3.1. Contexte.....	778
a) Actes d'aliénation.....	778
b) Crédit hypothécaire.....	778

3.2. Devoirs de conseil et d'information du notaire.....	778
a) <i>Intervention préventive</i>	778
b) <i>Intervention ultérieure</i>	779
§ 4. Responsabilité notariale	779
A. Responsabilité d'ordre public.....	779
B. Responsabilité aquilienne.....	780
C. Responsabilité personnelle et non réelle	780
D. Responsabilité subsidiaire	781
E. Responsabilité limitée.....	782
F. Prescription de l'action en responsabilité	782
G. Responsabilité substituée – régime special.....	783
SECTION 3.	
Actes ou certificats d'hérédité	783
§ 1. Le contexte de la rédaction des certificats et actes d'hérédité	784
§ 2. L'envoi de l'avis par le notaire	785
A. Émetteur de l'avis.....	785
B. Circonstances de l'envoi de l'avis	785
C. Transmission de l'avis.....	786
D. Contenu de l'avis	786
E. Délais	786
§ 3. La notification par le receveur	787
A. L'émetteur de la notification.....	787
B. Les éléments susceptibles d'être notifiés	787
1. <i>Créances fiscales</i>	787
2. <i>Créances non fiscales</i>	788
C. L'intérêt du Trésor.....	788
D. Procédure	788
E. Effets de la notification.....	789
1. <i>Absence de notification</i>	789
2. <i>Existence de notification</i>	789
a. la dette est payée	789
b. la dette n'est pas payée	789
§ 4. La libération des fonds par le débiteur	789
A. Débiteur.....	790
B. Absence de notifications	790
C. Notifications	790

§ 5. Responsabilité notariale	790
A. Principe.....	790
B. Limitations.....	791
Chapitre 2	
Les obligations en matière d'établissement et de perception de l'impôt	793
SECTION 1.	
Les plus-values « professionnelles »	795
§ 1. Champ d'application	795
A. Champ d'application <i>ratione personae</i>	795
B. Champ d'application <i>ratione materiae</i>	796
§ 2. Rôle du notaire	798
§ 3. Procédure	798
A. L'avis préalable.....	799
B. La notification du receveur.....	800
C. Le versement du précompte.....	801
D. Envoi de la notification complétée par le receveur de l'enregistrement.....	801
§ 4. Responsabilité spécifique du notaire	802
SECTION 2.	
Les plus-values « privées »	803
§ 1. Champ d'application	803
A. Champ d'application <i>ratione personae</i>	803
B. Champ d'application <i>ratione materiae</i>	803
§ 2. Rôle du notaire	805
§ 3. Procédure	805
A. Avis.....	805
B. Calcul de l'impôt dû.....	806
C. Versement de l'impôt dû au moment de l'enregistrement de l'acte....	806
§ 4. Responsabilité spécifique du notaire	806
SECTION 3.	
Réflexion	807